

Atelier de consultation collective et territoriale

Votre organisation / juridiction : DISP de BORDEAUX / MC ST MARTIN DE RE

Date de l'atelier : Le Jeudi 25 Novembre 2021 de 17 H 30 à 19 H 30

7 Nombre de participants à l'atelier: 7

Informations sur les participants : surveillants (2) dont un représentant syndical local , psychologue PEP – premier surveillant (GF) officier – directrices

Restitution des échanges :

Les échanges doivent être restitués sous forme de tableau. Un tableau doit correspondre à une thématique. Si plusieurs thématiques ont été abordées au cours de l'atelier, nous vous invitons à dupliquer le tableau.

Chaque ligne du tableau doit correspondre à une problématique. En face de chaque problématique doivent être associées les idées/propositions correspondantes. Si plusieurs problématiques ont été identifiées, merci de rajouter une nouvelle ligne. Il n'est pas obligatoire d'associer une idée/proposition à chaque problématique.

Thématique : Justice pénitentiaire et de réinsertion

A) Quelles propositions en établissement pour s'adapter aux profils des PPSMJ dans le but d'améliorer les conditions de travail des personnes et de permettre de meilleures prises en charge ?

B) Quelles propositions d'évolution en matière de sécurité active et passive en établissement pour remplir au mieux les missions ?

A) Quelles propositions en établissement pour s'adapter aux profils des PPSMJ dans le but d'améliorer les conditions de travail des personnes et de permettre de meilleures prises en charge ?

Problématique / enjeu identifié :

Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :

A.1 - la gestion du temps de détention – lutter contre l'oisiveté pour une détention apaisée.

→ élargir les offres d'emploi en les diversifiant pour répondre aux capacités et besoins du plus grand nombre
→ proposer du travail en cellule pour certains profils associatifs ou au QI : canaliser les tensions , abonder les pécules et permettre de cantiner
→ ouvrir des postes dits « thérapeutiques » pour les personnes avec AAH

A;2- la gestion du temps et préparation à la sortie : Formation

→ développer des formations qualifiantes en lien avec l'employabilité extérieure
→ développer la VAE en tenant compte des services généraux

A.3- surveillant acteur (relationnel avec les PPSMJ)

→ développer les audiences par les surveillants
→ communiquer les observations et éléments d'audience avec meilleure traçabilité sous Genesis

A.4- surveillant acteur (prises en charge)	Associer davantage les surveillants aux différents dispositifs de prise en charge
A.5- surveillant acteur (process sortant)	Développer le recueil des avis des surveillants dans le cadre du process sortant
A.6- pluridisciplinarité	Proposer plus de temps d'échanges institutionnels en pluridisciplinarité en associant davantage les surveillants – ce qui implique des ressources à quantifier pour les remplacements sans avoir de postes vacants
A.7- Augmentation des personnes avec troubles du comportement et/ou profils psychiatriques	Créer un secteur dédié type SMPL Moyens médicaux spécialisés et dispositifs supplémentaires pour faire un bilan et envisager une thérapie.
A.8 – Problèmes liés aux addictions qui génèrent des violences	Développer les »programmes »à grande échelle : sur tous les établissements et pour toutes les problématiques Rechercher par ces prises en charge une amélioration personnelle de chaque PPSMJ , facteur d'apaisement de la détention ainsi que facteur de réinsertion
A.9- augmentation des personnes vieillissantes	Développer les dispositifs de droit commun en détention en lien avec l' ARS et les services spécialisés
A-10 – Violences	Développer les actions Santé/sport avec plus de moyens
B) Quelles propositions d'évolution en matière de sécurité active et passive en établissement pour remplir au mieux ses missions ?	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
B.1-Sécurité des personnels /Parkings	Aménagement des places gratuites et sécurisées pour éviter le repérage des personnels
B.2- Incursion des drones	Installation de brouilleurs de drones
B.3- Projections	Renforcer les dispositifs anti projections, Filets anti projections entre autres.
B.4- Matériels d'alarme et de communication parfois peu efficaces.	Amélioration des radio communication.
B.5 – Contrôles des accès en EP	Déploiement de Portique à ondes millimétriques
B.6- contrôles anti stupéfiants	Augmentation des brigades canines pour développer les opérations de contrôles

B.7- Ergonomie des postes de travail	Ergonomie de tous les postes protégés à retravailler pour optimiser le travail de l'agent et mise en place de contrôle et suivi réguliers des postes dans les établissements pour adaptations si modifications de matériels et dispositifs
B.8- Services en mode dégradé	Retravailler les organigrammes pour : → tenir compte des charges nouvelles → prendre en compte les 5 jours minimum de formation de chaque personnel /an → tenir compte des évolutions des absences (durée du congé paternité , adoption , taux CMO et AT en hausse , formations en hausse) et ne plus recourir au travail avec des services en mode dégradé
-B.9- Condition physique des personnels	Mise en place de séances de sport , self défense ... pour maintenir une condition physique opérationnelle. Enjeu : éviter les blessures et être opérationnel. Stabilité émotionnelle. Augmentation du temps de formations, réorganisation du travail en détention.
B.10- Cellules de renseignements locales	Surveillants et officiers de renseignements, plus de moyens : formations, personnels.
B.11- ELSP	Moyens supplémentaires nécessaires pour remplir toutes les missions de la doctrine d'emploi et ne pas avoir à recourir à un système d'extraction sans personnel formé (repérage par les PPSMJ et risque d'incident majeur)
B.12- Recrutement	Revalorisation indiciaires et de carrières pour relancer le recrutement
B.13- Protection des personnels	Anonymat à préserver.
B.14- Moyens d'intervention insuffisants	Aérosol incapacitant – demande syndicale
B.15- Moyens d'endiguer la violence insuffisants	Proposition de déploiement dans les détentions pour gradé et officiers dans un premier temps de PIE (demande syndicale)
B.16 - Sécurité	Ouverture à 2 agents systématiquement.l'édicter comme règle officiellement
B.17- Gestion des profils psychiatriques	Créer des unités ou quartiers spécifiques pour détenus avec troubles du comportement ou profil psychiatrique avec personnels dédiés à leur prise en charge spécifique
